



Rapport annuel 2013

Conseil de quartier
Duberger-Les Saules



Mon quartier

j'y vis... j'y vois!



CONSEIL DE QUARTIER

RAPPORT ANNUEL 2013

**CONSEIL DE QUARTIER
DUBERGER-LES SAULES**

QUÉBEC, 9 avril 2014

**Le conseil d'administration
du Conseil de quartier de Duberger – Les Saules**



De gauche à droite : André Élémond, Francine Lambert, Geneviève Girard, Sarah-Joëlle Bertrand, Nathalie Belisle. Absent sur la photo : Sébastien Lambert.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
MOT DE LA PRÉSIDENTE	4
1. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER-LES SAULES	5
1.1 La mission du conseil de quartier	5
1.2 La composition du conseil de quartier	5
1.3 Le territoire du conseil de quartier	6
1.4 La participation aux assemblées	7
2. ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2013	7
2.1 Les consultations publiques	
2.2 Les demandes d'opinion	7
2.3 Le pouvoir d'initiative	8
2.4 Le plan d'action 2013-2014	9
2.5 Les réalisations	9
3. LES FINANCES	11
3.1 Les subventions	11
4. CONCLUSION ET REMERCIEMENTS	12

ANNEXES

ANNEXE 1 : Résolutions du conseil de quartier pour l'année 2013

ANNEXE 2 : Plan d'action du conseil de quartier pour 2013-2014

ANNEXE 3 : États financiers au 31 décembre 2013

ANNEXE 4 : Bilan des activités de consultation réalisées de janvier à décembre 2013

Mot de la présidente

Bonjour,

Je me fais la porte-parole des 6 administrateurs pour vous présenter le rapport annuel des activités du conseil de quartier Duberger-Les Saules 2013. Ce rapport rend compte des actions posées par le conseil de quartier tout au long de l'année et des préoccupations sur lesquelles les membres du conseil se sont penchées.

L'élection de l'assemblée générale annuelle d'avril 2013 a apporté d'importants changements dans la composition du conseil de quartier : des départs et de nouvelles arrivées dans les différentes fonctions ont créé une nouvelle dynamique au sein du conseil. Le renouveau s'est traduit pour un exercice de réflexion sur le Plan d'actions et une version différente a été entérinée. J'invite personnellement les membres qui me succéderont à faire évoluer ce plan de travail, en le questionnant et en l'améliorant afin d'outiller le mieux possible le quartier.

Je désire remercier très sincèrement les administrateurs qui nous ont quittés : Messieurs Dieudonné Essingang-Allogo, Marco Dubois et Michel Légaré, ce fût un plaisir de vous côtoyer, d'apprendre et de collaborer avec vous. Tout le travail accompli en 2013 par le conseil de quartier a été possible grâce à l'implication des membres qui se sont représentés (Mme Nathalie Bélisle, Mme Francine Lambert, M. André Élémond et M. Sébastien Lambert), ainsi qu'au dévouement de notre nouvelle arrivée (Mme Sarah-Joëlle Bertrand). En tant que présidente, je tiens à les remercier chaleureusement pour le temps qu'ils ont consacré au conseil de quartier, pour les connaissances qu'ils ont généreusement partagées ainsi que pour la confiance qu'ils témoignent envers cette institution démocratique.

Nous avons pu encore une fois cette année, compter sur la présence d'un citoyen remarquable, M. Guy Giroux qui est notre représentant officiel à la Table de concertation de Duberger-Les Saules et de ses différents comités. Simplement et sincèrement, le conseil de quartier est fier de l'implication dont vous faites part et tous les membres et moi-même nous vous disons « Merci ».

Le fonctionnement du conseil de quartier oblige les administrateurs à côtoyer les conseillers municipaux. Dans le quartier Duberger-Les Saules, cette coopération est importante et harmonieuse et nous tenons à remercier nos élus municipaux (Messieurs Patrick Paquet, Gérald Poirier et Richard Côté qui ont été remplacés par Mesdames Dominique Tanguay et Natacha Jean en novembre 2013). Leur grande écoute et disponibilité contribuent grandement à l'achèvement de la mission du conseil de quartier.

Il faut aussi que je remercie M. Mario Demeule, conseiller en consultations publiques de l'Arrondissement des Rivières : merci pour tes conseils, l'accompagnement et ta disponibilité.

Geneviève Girard, présidente

1. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER-LES SAULES

Le conseil de quartier de Duberger–Les Saules constitue aujourd’hui l’un des trois conseils de quartier formant le territoire de l’Arrondissement des Rivières. Les deux autres étant les conseils de quartier de Vanier et de Neufchâtel Est-Lebourgneuf.

1.1 La mission du conseil de quartier

Le conseil de quartier Duberger–Les Saules est un organisme à but non lucratif, créé à la demande de la population et qui représente les citoyennes et citoyens du quartier. Il est inscrit au Registraire des entreprises du Québec sous le numéro 1146793147.

L’énoncé de mission des conseils de quartier est le suivant :

« Interlocuteur privilégié de la Ville, le conseil de quartier a pour mission de permettre aux citoyens d’exprimer leurs opinions et leurs besoins concernant leur quartier, notamment en ce qui a trait à l’aménagement du territoire, l’aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique ».

1.2 La composition du conseil de quartier

Membres élus en assemblée générale annuelle (avec droit de vote) :

Mme Geneviève Girard (Présidente)
M. André Élémond (Vice-président)
Mme Sarah-Joëlle Bertrand (Secrétaire)
Mme Nathalie Bélisle (Trésorière)
Mme Francine Lambert (Administratrice)
M. Sébastien Lambert (Administrateur)

Administrateurs ayant aussi occupé un siège en 2013:

M. Michel Légaré (Président)
M. Marco Dubois (Vice-président)
M. Dieudonné Essingang-Allogo (Administrateur)

Conseillers municipaux (sans droit de vote) :

M. Gérald Poirier (Conseiller municipal, district de Duberger–Les Saules)
M. Patrick Paquet (Conseiller municipal, district de Neufchâtel)
M. Richard Côté (Conseiller municipal, district de Vanier)

****Les élections municipales de novembre 2013 ont modifié les postes de conseillers municipaux.*

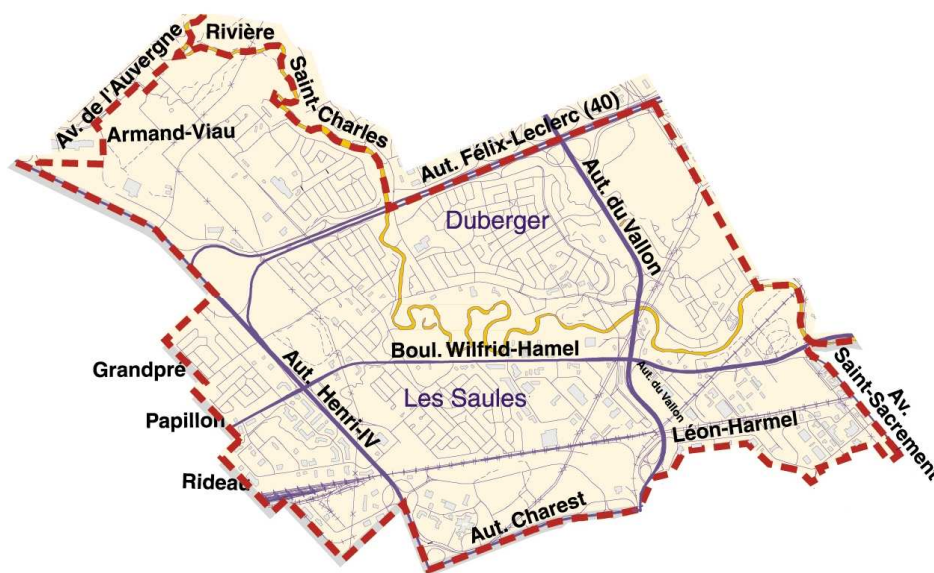
Mme Dominique Tanguay (Conseillère municipale, district de Duberger-Les Saules)
Mme Natacha Jean (Conseillère municipale, district de Vanier)

Personnes ressources pour le soutien technique

M. Mario Demeule (Conseiller en consultations publiques, Arrondissement des Rivières)
Mme Renée-Pier Bertrand (secrétaire de soutien)

1.3 Le territoire du conseil de quartier

Le Conseil de quartier de Duberger–Les Saules a juridiction sur le territoire identifié à la carte ci-dessous.



1.4 La participation aux assemblées

Le conseil de quartier doit tenir obligatoirement une assemblée générale annuelle. Son conseil d'administration tient au moins une assemblée par mois, sauf pour les périodes de congé (ex : temps des Fêtes ou vacances estivales). Selon le besoin, le conseil d'administration peut également tenir des assemblées d'urgence ou des réunions de travail.

Les administrateurs du conseil de quartier de Duberger–Les Saules ont manifesté une assiduité remarquable aux assemblées générales et spéciales. Le quorum a toujours été respecté et aucune réunion n'a été annulée. En tout, sept absences des administrateurs ont été comptées pour les séances de l'année 2013.

Les élus municipaux ont aussi fait preuve d'assiduité et le conseil de quartier a pu bénéficier de la présence d'au moins un conseiller à la presque totalité des rencontres.

En 2013, les assemblées publiques du conseil de quartier Duberger–Les Saules ont accueilli un total de 77 personnes, soit un total de 50 citoyens et de 27 citoyennes.

2. ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2013

Aux fins de ce Rapport annuel 2013, nous avons regroupé les diverses activités réalisées sous les rubriques des consultations publiques, du pouvoir d'initiative, des finances, et des autres actions ou interventions réalisées.

2.1 Les consultations publiques

Le rôle du conseil d'administration est de prendre connaissance du dossier et de ses enjeux, de s'assurer que l'information est claire et facile à comprendre, d'informer et de consulter la population, de convoquer les citoyennes et les citoyens touchés par le projet, de faire le débat avec les citoyennes et les citoyens afin de recueillir les questions, commentaires et propositions, de délibérer en tenant compte des commentaires du public et des enjeux du projet, pour enfin émettre des recommandations à la Ville de Québec ou au conseil d'arrondissement des Rivières.

Durant l'année 2013, aucune consultation publique ne s'est tenue au conseil de quartier Duberger-Les Saules.

2.2 Les demandes d'opinion

Pour une demande d'opinion, les principales étapes sont le mandat de consultation (provenant du conseil municipal ou du conseil d'arrondissement), l'information préliminaire documentée au conseil de quartier, la tenue d'une assemblée publique avec présentation du dossier par une personne ressource, puis la rédaction et la transmission d'un rapport de consultation.

Un total de quatre demandes d'opinion a eu lieu au cours des séances du conseil de l'année 2013 dont voici les résolutions (voir annexe 1) :

- RÉSOLUTION 13-CA-08
- RESOLUTION 13-CA-12
- RESOLUTION 13-CA-18
- RESOLUTION 13-CA-23

Toutes ces résolutions acceptaient de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières l'adoption des demandes de modification au règlement de l'Arrondissement des Rivières sur le zonage et l'urbanisme puisque les membres du conseil avaient statué au bien-fondé de ces demandes qui comprenaient que peu d'impacts pour les citoyennes et citoyens du quartier.

2.3 Le pouvoir d'initiative

Le conseil de quartier peut initier ou appuyer des projets pour stimuler un développement intégré et viable du quartier. Les actions initiées par le conseil de quartier doivent répondre à une lacune ou à un problème identifié par la population du quartier. Ces actions visent avant tout l'amélioration de la qualité ou de l'offre de services municipaux dans le quartier et doivent s'inscrire le plus possible dans les champs de compétence municipale.

Ce pouvoir d'initiative favorise la concertation avec les différents groupes du milieu sur des enjeux spécifiques. Il implique une étroite collaboration entre les différents intervenants et la recherche de consensus. Il vise à favoriser le développement viable du quartier et non pas à se substituer à l'action des autres organismes ou services publics.

Pour ce faire, il peut organiser des activités, favoriser la concertation avec les organismes et la population du quartier, développer des sources de financement, créer des groupes de travail, réaliser des études, soumettre une question ou un objet à la Ville de Québec, etc.

En 2013, le Conseil de quartier Duberger-Les Saules ne s'est pas prévalu de ce pouvoir. Les membres du conseil ont posé des actions en lien avec le plan d'action sans avoir recours à une telle aide financière.

2.4 Le plan d'action 2013-2014

Le plan d'action est un outil visant à guider les interventions du conseil de quartier et à faciliter le travail de son conseil d'administration. Le plan d'action permet aussi de mobiliser les personnes et les organismes du quartier autour d'enjeux communs et de faire connaître les préoccupations du conseil de quartier.

La version intégrale du Plan d'action 2013-2014 du conseil de quartier Duberger-Les Saules se trouve en annexe au présent Rapport annuel.

2.5 Les réalisations et participation

Maison des Jeunes

Les membres du Conseil ont eu la chance de visionner une vidéo réalisée par les jeunes du quartier concernant la discrimination qu'ils pensent être victimes dans les parcs et les endroits publics. Suite à l'assemblée générale annuelle, la vidéo « Flânage interdit » a été diffusée durant la séance et les personnes présentes (membres du conseil d'administration, citoyennes et citoyens) ont eu l'occasion de discuter avec les jeunes et les intervenants des Maison des jeunes Adoasis et Antidote.

Ce moment représente bien la mission du conseil de quartier, c'est-à-dire être un lieu d'échanges et de partage pour les citoyennes et citoyens sur des sujets qui les touchent.

Une deuxième rencontre a été organisée à l'automne afin de faire un état de la situation et permettre une seconde fois aux jeunes de notre quartier d'avoir un lieu de communication où ils sont considérés comme des citoyens. La présence des intervenants jeunesse et de M. Jean-Pierre Gagnon, technicien en loisirs à la Ville de Québec, en plus des citoyennes et citoyens a permis de créer un climat propice aux échanges et à la compréhension.

Les administrateurs tiennent à souligner la mobilisation des jeunes, leur enthousiasme à nous présenter leur projet ainsi que leurs sens de l'initiative et du devoir civique.

Approche Territoriale Intégrée

La présence et la participation active du conseil de quartier sur les comités de la Table de concertation du Duberger-Les Saules rend compte de la propension des administrateurs à s'investir dans l'approche territoriale intégrée.

Notons, entre autres, la présence de M. Guy Giroux (représentant du conseil nommé pour l'année 2013) à la Table et au Comité de pilotage, la participation de Mmes Geneviève Girard et Francine Lambert au Comité de promotion des ressources qui a donné naissance à un bottin des ressources du quartier, l'implication de Mme Geneviève Girard sur le Comité citoyen d'évaluation ainsi que la collaboration de Mme Sarah-Joëlle Bertrand au Comité sur les saines habitudes de vie.

Aussi, plusieurs des administrateurs de 2013 ont pris part au troisième Forum citoyen en avril dans le but d'établir les priorités d'actions pour les différents comités de la Table de concertation.

Thématiques

L'exercice de réflexion entourant l'élaboration d'un nouveau Plan d'action a débouché sur l'idée d'instaurer une thématique à chacune des séances du conseil dans le but d'attirer les citoyens aux réunions et de dynamiser les rencontres.

La première rencontre thématique a eu lieu en décembre 2013 sur le thème du déneigement. M. Patrick Bastien de l'Arrondissement des Rivières a présenté le Plan et la Politique de déneigement de la Ville en prenant soin d'expliquer clairement le fonctionnement au niveau de notre arrondissement. Les administrateurs ont appris sur le sujet afin d'être mieux outillés pour répondre aux interrogations des citoyennes et citoyens.

Présences

Les membres du conseil de quartier ont multiplié les occasions de prendre part à diverses rencontres, soit dans le but de s'impliquer dans le milieu, soit dans le but de présenter le conseil de quartier.

Les principaux événements auxquels les administrateurs ont participé sont les assemblées générales annuelles de la Maison des jeunes Antidote et de la Corporation de développement économique et communautaire de Québec, la Fête de l'Halloween à la Maison O'Neill, la Rentrée à l'école du Buisson ainsi que la présentation officielle du Grand livre des Rivières au Bureau d'arrondissement.

Lettres

Le conseil de quartier a soumis quelques lettres durant l'année 2013. Il y avait entre autre une lettre de reconnaissance et de remerciements adressée à M. Gérald Poirier au sujet de sa retraite politique et une autre à M. Serge Denis du Marché IGA Denis situé sur le boulevard Père-Lelièvre concernant le don de repas pour le Forum citoyen. Aussi, une lettre signifiant les préoccupations et questionnements des citoyennes et

citoyens concernant la bibliothèque Jean-Baptiste-Duberge a été soumise à la Ville.

3. Les finances

Le conseil de quartier est un organisme sans but lucratif. Il est donc autonome dans sa gestion financière et peut faire des demandes de subvention à différents organismes publics ou privés. En tant qu'interlocuteur privilégié de la Ville de Québec en matière de consultation publique à l'échelle du quartier, le conseil de quartier bénéficie d'un soutien financier pour son fonctionnement et pour l'exercice de son pouvoir d'initiative.

3.1 Les subventions

Budget de fonctionnement

La Ville de Québec peut, aux conditions qu'elle détermine, verser une subvention aux conseils de quartier pour les soutenir dans leur fonctionnement général (Charte de la Ville de Québec). Chaque conseil de quartier reçoit une subvention au début de l'année financière, lui permettant de défrayer les coûts d'opération du conseil. Ces coûts comprennent les frais d'administration et les frais de représentation.

En 2013, la subvention de fonctionnement représentait un montant global de 1 133,73\$ et avait été reçue en février.

Budget pour les initiatives

En 2013, le conseil de quartier n'a pas présenté de demande de subvention à la Ville de Québec, ni à l'Arrondissement des Rivières, pour la réalisation de projet d'initiatives.

Autres sources de revenu

Le conseil de quartier peut acheminer des demandes de subvention à d'autres organismes privés ou publics, obtenir des commandites, ou réaliser des activités d'autofinancement. En 2013, aucune autre source de revenu n'a été recueillie par le conseil de quartier.

États financiers

Les états financiers du conseil de quartier Duberger-Les Saules, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, sont présentés en annexe au présent Rapport annuel 2013.

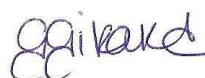
4. CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

Le bon fonctionnement du conseil de quartier Duberger-Les Saules a été possible grâce à l'implication, le dévouement et la confiance des membres vis-à-vis cette institution. Les connaissances et compétences de chacun des membres du conseil de quartier ont rendu possible la réalisation d'actions dans le quartier.

Aussi, la façon dont les administrateurs ont décidé de travailler fait en sorte que le conseil de quartier est un membre de la communauté, actif, présent et visible qui a la volonté de coopérer avec les autres acteurs du milieu afin d'améliorer la qualité de vie dans le quartier.

Finalement, le conseil de quartier permet la proximité entre les élus, les citoyennes et les citoyens en leur offrant une tribune où les administrateurs jouent le rôle de facilitateur entre les parties.

Tout cela est évidemment possible grâce aux bénévoles, aux élus et aux personnes ressources et c'est pourquoi, je tiens à inviter les citoyennes et citoyens désireux de vivre une belle expérience au service de leur communauté à s'impliquer au conseil de quartier Duberger-Les Saules afin de préserver ce lieu d'échange, d'apprentissage et de participation.



Geneviève Girard, présidente

Annexe 1

Conseil de quartier de Duberger-Les Saules

Liste des résolutions adoptées en 2013

RÉSOLUTION 13-CA-01

ACCEPTATION D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN POUR LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU 16 JANVIER 2013

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la dépense de 70 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de la rencontre régulière du 16 janvier 2013. Un chèque lui est remis.

RÉSOLUTION 13-CA-02

ANNULATION DU CHÈQUE DU 9 MAI 2012 POUR LE REGISTRAIRE DES ENTREPRISES

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'annuler le chèque du 9 mai 2012 pour le registre des entreprises, car les délais de trois mois pour l'encaissement d'un chèque sont dépassés dû aux nombreux problèmes rencontrés.

RESOLUTION 13-CA-03

ACCEPTATION D'UNE DÉPENSE POUR LE REGISTRAIRE DES ENTREPRISES

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer une dépense de 105,25 \$ pour la mise à jour de la fiche du Conseil de quartier Duberger-Les Saules au registraire des entreprises ainsi que les frais et intérêts pour l'année 2011. Ce montant inclut des frais de retard et d'intérêts de 40,25 \$.

RÉSOLUTION 13-CA-04

INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'inviter un représentant de la Ville responsable des parcs, ainsi qu'un représentant du Service de police, afin d'obtenir de l'information complémentaire à la suite de la présentation de la vidéo intitulée « Flânage interdit » lors de l'assemblée générale annuelle du 10 avril 2013.

RÉSOLUTION 13-CA-05

CHANGEMENT D'ADRESSE DU CONSEIL DE QUARTIER

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de changer l'adresse du Conseil de quartier Duberger-Les Saules pour le 330, rue Chabot, Québec (Québec) G1M 3J5, au bureau du conseil d'arrondissement des Rivières.

RÉSOLUTION 13-CA-06

ACCEPTATION D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN POUR LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU 20 FÉVRIER 2013

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la dépense de 70 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de la rencontre régulière du 20 février 2013. Un chèque lui est remis.

RÉSOLUTION 13-CA-07

PROJET DE LETTRE DE RÉPONSE CONCERNANT LA CANALISATION DU RUISSEAU SAINTE-BARBE

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de préparer un projet de lettre de réponse au citoyen ayant demandé l'appui du Conseil de quartier Duberger-Les Saules dans le dossier de canalisation du ruisseau Sainte-Barbe.

RÉSOLUTION 13-CA-08

PROJET DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME, RELATIVEMENT L'APPARENCE EXTÉRIEURE DES BÂTIMENTS POUR PLUSIEURS ZONES DU QUARTIER, LOCALISÉES EN BORDURE DES GRANDES ARTÈRES ET DANS CERTAINS PARCS INDUSTRIELS.

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander d'accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à l'apparence extérieure des bâtiments dans plusieurs zones situées dans le quartier Duberger-Les Saules.

RÉSOLUTION 13-CA-09

NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTIONS

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer M. Mario Demeule comme président des élections du 10 avril 2013.

RÉSOLUTION 13-CA-10**ACCEPTATION D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN POUR LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU 20 MARS 2013**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la dépense de 70 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de la rencontre régulière du 20 mars 2013. Un chèque lui est remis.

RÉSOLUTION 13-CA-11**NOMINATION DES DIRIGEANTS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER-LES SAULES**

SUR UNE PROPOSITION DE M. SÉBASTIEN LAMBERT DÛMENT APPUYÉE PAR MME SARAH-JOELLE BERTRAND, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer Mme Geneviève Girard comme présidente, M. André Élémont comme vice-président, Mme Sarah-Joëlle Bertrand comme secrétaire et Mme Nathalie Bélisle comme trésorière au sein du conseil d'administration du Conseil de quartier Duberger-Les Saules.

RESOLUTION 13-CA-12**PROJET DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME, RELATIVEMENT À LA ZONE 22604Cb AFIN DE PERMETTRE QU'UN LOGEMENT SOIT AUTORISÉ À TITRE D'USAGE ASSOCIÉ À CERTAINS USAGES COMMERCIAUX.**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander d'accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22604Cb afin de permettre qu'un logement soit autorisé à titre d'usage associé à certains usages commerciaux.

RÉSOLUTION 13-CA-13**ACCEPTATION D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 10 AVRIL 2013 ET LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU 15 MAI 2013**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la dépense de 140 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de l'assemblée générale annuelle du 10 avril 2013 et de la rencontre régulière du 15 mai 2013. Un chèque lui sera remis lors de la prochaine séance.

RÉSOLUTION 13-CA-14**ACCEPTATION DU remboursement D'UNE DÉPENSE de 114,98 \$ AU TRAITEUR LE TRUFFÉ pour le souper des MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER-LES SAULES lors de la rencontre de travail du 15 MAI 2013**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de rembourser une dépense de 114,98 \$ au traiteur Le Truffé pour le souper des membres du Conseil de quartier Duberger-Les Saules lors de la rencontre de travail du 15 mai 2013.

RÉSOLUTION 13-CA-15**APPROBATION DU CALENDRIER DES RENCONTRES 2013-2014 DU CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER-LES SAULES**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le calendrier des rencontres 2013-2014 du Conseil de quartier Duberger-Les Saules.

RÉSOLUTION 13-CA-16**SIGNATAIRES BANCAIRES DU CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER-LES SAULES**

SUR UNE PROPOSITION DE M. SÉBASTIEN LAMBERT DÛMENT APPUYÉE PAR MME SARAH-JOELLE BERTRAND, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer Mme Geneviève Girard, M. André Élémond Mme Sarah-Joëlle Bertrand et Mme Nathalie Bélisle comme signataires des effets bancaires du Conseil de quartier Duberger-Les Saules.

RÉSOLUTION 13-CA-17**MANDAT DE M. GUY GIROUX À LA TABLE DE CONCERTATION DUBERGER/LES SAULES**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de renouveler le mandat de M. Guy Giroux pour représenter le Conseil de quartier Duberger-Les Saules à la Table de concertation Duberger/LesSaules.

RESOLUTION 13-CA-18**PROJET DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME, RELATIVEMENT AUX ZONES 22411Cc et 22421Hb**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22411Cc et 22421Hb.

RÉSOLUTION 13-CA-19**ACCEPTATION D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN POUR LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU 12 JUIN 2013**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la dépense de 70 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de la rencontre régulière du 12 juin 2013. Un chèque lui est remis.

RÉSOLUTION 13-CA-20**ACCEPTATION D'UNE DÉPENSE AU REGISTRE DES ENTREPRISES**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la dépense de 34 \$ pour le renouvellement 2013 au registre des entreprises du Québec.

RÉSOLUTION 13-CA-21**ACCEPTATION D'UNE DÉPENSE POUR UN DROIT DE VOTE À L'ASSEMBLÉE DE LA CDEC DE QUÉBEC (CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE)**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la dépense de 40 \$ pour conserver un droit de vote à l'assemblée de la CDEC de Québec (Corporation de développement économique communautaire).

RÉSOLUTION 13-CA-22**NOMINATION DE MME NATHALIE BÉLISLE POUR REPRÉSENTER LE CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER-LES SAULES À LA CDEC DE QUÉBEC**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer Mme Nathalie Bélisle pour représenter le Conseil de quartier de Duberger-Les Saules à l'assemblée de la CDEC de Québec (Corporation de développement économique communautaire).

RESOLUTION 13-CA-23**PROJET DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME, RELATIVEMENT AUX ZONES 22615IP, 22616CB, 22617IP, 22618IP et 22619IP**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22615IP, 22616CB, 22617IP, 22618IP et 22619IP.

RÉSOLUTION 13-CA-24**ACCEPTATION D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN POUR LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU 11 SEPTEMBRE 2013**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la dépense de 70 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de la rencontre régulière du 11 septembre 2013. Un chèque lui est remis.

RÉSOLUTION 13-CA-25**ACCEPTATION D'UNE DÉPENSE POUR UN SOUPER LORS D'UNE RENCONTRE DE TRAVAIL**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la dépense pour un souper lors d'une rencontre de travail pour six personnes pour un maximum de 15 \$ chacun. Le souper sera commandé au IGA du boulevard Père-Lelièvre.

RÉSOLUTION 13-CA-26**AMENDEMENT DE LA RESOLUTION 13-CA-14**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de modifier la résolution 13-CA-14 pour spécifier que le chèque au montant de 114,98 \$ a été fait au nom de Mme Geneviève Girard étant donné que celle-ci avait remboursé personnellement le traiteur Le Truffé.

RÉSOLUTION 13-CA-27**ACCEPTATION D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN POUR LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU 16 OCTOBRE 2013**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la dépense de 70 \$ à Mme Carole-Anne Allard-Dufour pour ses services de secrétariat de soutien lors de la rencontre régulière du 16 octobre 2013. Un chèque lui est remis.

RÉSOLUTION 13-CA-28**ACCEPTATION D'UNE DÉPENSE POUR UN SOUPER LORS D'UNE RENCONTRE DE TRAVAIL**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de payer IGA Marché Denis pour la dépense concernant le souper, pour six personnes, de la rencontre de travail du 17 septembre 2013. Le montant total du souper est de 79,25 \$.

RÉSOLUTION 13-CA-29**RÉOUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE JEAN-BAPTISTE-DUBERGER**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de demander à l'Arrondissement des Rivières de présenter au Conseil de quartier Duberger-Les Saules un état de la situation concernant la réouverture de la bibliothèque Jean-Baptiste-Duberge et d'accélérer les démarches pour la réouverture au public.

RÉSOLUTION 13-CA-30**ACCEPTATION D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN POUR LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU 13 novembre 2013**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la dépense de 70 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de la rencontre régulière du 13 novembre 2013. Un chèque lui sera remis à la prochaine rencontre.

RÉSOLUTION 13-CA-31**ACCEPTATION D'UNE DÉPENSE POUR L'ACHAT DE CAFÉS LORS DE L'ACTIVITÉ DE L'HALLOWEEN**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la dépense de 11,44 \$ à Mme Geneviève Girard pour l'achat de cafés lors de l'activité de l'Halloween à la Maison O'Neill pour les membres du conseil de quartier Duberger-Les Saules présents au kiosque. Un chèque lui sera remis à la prochaine rencontre.

RÉSOLUTION 13-CA-32**DÉPÔT ET ADOPTION DU PLAN D'ACTION 2013-2014 DU CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER-LES SAULES (VOIR DOCUMENT EN ANNEXE)**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de déposer et d'adopter le plan d'action 2013-2014 du Conseil de quartier Duberger-Les Saules tel que proposé.

RÉSOLUTION 13-CA-33**RECOMMANDATION DU CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER-LES SAULES POUR LA RÉOUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE JEAN-BAPTISTE-DUBERGER**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander à l'Arrondissement des Rivières d'accélérer les procédures pour permettre la réouverture, dans les meilleurs délais, de la bibliothèque Jean-Baptiste-Duberge.

RÉSOLUTION 13-CA-34**ACCEPTATION D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN POUR LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU 11 DÉCEMBRE 2013**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la dépense de 70 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de la rencontre régulière du 11 décembre 2013. Un chèque lui est remis.

Annexe 2



Plan d'action 2013-2014

(Version révisée novembre 2013)

Conseil de quartier

« Interlocuteur privilégié de la Ville, le conseil de quartier a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins concernant leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique. »¹



Pour réaliser sa mission, le Conseil de quartier Duberger-Les Saules s'est doté d'un outil de travail : le plan d'actions. Une première version avait été mise en place en novembre 2012 et contenait 16 priorités sur lesquelles les membres désiraient travailler. L'élection d'avril 2013 a modifié la composition du Conseil et des discussions ont été entamées au sujet du plan d'action. Le nombre de priorités a été réduit à 4 dans le but d'augmenter la motivation des membres et aussi permettre une meilleure mobilisation et un suivi plus efficace.

¹ http://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/vie_democratique/participation_citoyenne/conseils_quartier/index.aspx

Collaboration
avec les acteurs
du milieu

Mise en valeur
du Conseil de
quartier

Priorités
d'action

Revitalisation et
développement

Circulation et
transport

Collaboration avec les acteurs du milieu

En tant qu'acteur de la collectivité, le Conseil de quartier Duberger-Les Saules désire travailler de concert avec les partenaires qui se trouvent sur son territoire afin d'améliorer et de maintenir la qualité de vie dans le quartier. Pour ce faire, voici les pistes retenues par les membres du Conseil :

1. Participer à divers comités.
2. Assister aux AGA des organisations du secteur.
3. Assister aux séances du Conseil d'arrondissement.
4. Fournir une tribune aux différents acteurs.

Action	Qui	Quand
Comité Promotion des ressources	Geneviève et Francine	1x/mois
AGA de la CDÉC	Geneviève et Sarah-Joëlle	1x/an
AGA de la Maison des jeunes Antidote	Geneviève, Francine et Sébastien	1x/an
Diffusion de la vidéo de la Maison des jeunes de Les Saules et Lebourgneuf	Conseil	1x + rencontre pour suivi
Participation à la Table de concertation Duberger-Les Saules		Sporadiquement
Présentation des organismes	Conseil	1x
Transport actif	Sarah-Joëlle	Sporadiquement

Mise en valeur du Conseil de quartier

Le plus grand enjeu pour l'institution est la représentativité et la participation des citoyens. Pour ce faire, les membres ont mis de l'avant ces idées :

1. Participer aux fêtes et activités de quartier.
2. Publier les événements à venir, les thèmes abordés et les actions posées dans les médias locaux.
3. Diffusion de l'information dans les réseaux professionnels et personnels des membres.
4. Utiliser adéquatement l'adresse courriel du conseil.
5. Participer à des entrevues télévisuelles.

Action	Qui	Quand
Fête de l'Halloween	Sarah-Joëlle	1x
Publication journal L'Actuel	Sarah-Joëlle	1x/mois
Entrevues avec MaTV	Geneviève	Sporadiquement
Entrevue Télé-Mag	Geneviève	1x
Fêtes/activités		
Thématiques	Conseil	1x/mois

Revitalisation et développement

Le conseil de quartier est une instance de consultation pour les projets de modification de zonage et d'urbanisme et entend le faire de façon rigoureuse. Aussi, tant le développement économique que culturel ou environnemental est important pour le quartier et est soutenu par le conseil. Les principaux axes relatifs à ce thème sont :

1. Se renseigner, évaluer et se positionner sur les demandes de modification.
2. Suivre de près les demandes de modification de zonage.
3. Se garder informer des projets à naître dans le quartier.
4. Conserver les liens avec la Société de la rivière St-Charles pour le dossier des berges.

Action	Qui	Quand
Suivi demandes de modification	Conseil	1x/mois
Espace Innovation Michelet	André	1x/mois
Bibliothèque Jean-Baptiste Duberger	Conseil	Transmission d'une lettre et suivi 1x
Intervenante pivot en immigration	Conseil	Transmission d'une lettre et suivi 1x

Circulation et transport

Le quartier étant traversé par de nombreux axes routiers d'importance, la problématique de l'abondance de la circulation est une préoccupation importante en plus d'entraîner de nombreux inconvénients. Les membres du conseil désirent donc s'attarder à ces questions :

1. Collaborer avec le Comité sur les saines habitudes de vie sur la question du transport actif.
2. Développer et maintenir des liens avec le Réseau de transport de la Capitale.
3. Se tenir informer auprès de la Division des travaux public des chantiers en cours et à venir.

Action	Qui	Quand
Transport actif	Sarah-Joëlle	Sporadiquement
Rencontre d'information sur le déneigement	Conseil	1x/an

Annexe 3

LE CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER-LES SAULES

**ÉTATS FINANCIERS
(non vérifiés)**

AU 31 DÉCEMBRE 2013

LE CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER-LES SAULES

**BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2012**

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	<u>300,78</u>	<u>295</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs	<u>---</u>	<u>--</u>
Actif net (déficit)		
Non affecté	<u>300,78</u>	<u>295</u>
	<u>300,78</u>	<u>295</u>

Au nom du Conseil de quartier de Duberger-Les Saules :

LE CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER–LES SAULES

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
Produits		
Subventions – Ville de Québec		
Fonctionnement	<u>1 133,73</u>	<u>458</u>
Charges		
Fonctionnement	<u>1 168,22</u>	<u>2 747</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	2 296,95	(2 289)
Actif net non affecté au début de l'exercice	<u>(1 357)</u>	<u>932</u>
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	<u>339,95</u>	<u>(1 357)2</u>

Annexe 4

CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER-LES SAULES

Bilan des activités de consultation réalisées
entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2013

Conseil de quartier Duberger-Les Saules
Bilan des activités de janvier à décembre 2013
Demandes d'opinion

Sujet	Titre	Recommandation/action	Décision/résultat
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.A.2V.Q. 79 2013-03-20	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à l'apparence extérieure des bâtiments dans plusieurs zones situées dans le quartier Duberger-Les Saules.	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme R.C.A.2V.Q. 4, relativement à la zone 22604Cb. à l'apparence extérieure des bâtiments dans plusieurs zones situées dans le quartier Duberger-Les Saules.	Décision semblable à la recommandation du conseil de quartier.
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.A.2V.Q. 85 2013-05-15	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22604Cb afin de permettre qu'un logement soit autorisé à titre d'usage associé à certains usages commerciaux. Réf. secteur : rue Côté / boulevard Wilfrid-Hamel	Accepter la modification du Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22604Cb afin de permettre qu'un logement soit autorisé à titre d'usage associé à certains usages commerciaux.	Décision semblable à la recommandation du conseil de quartier.
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.A.2V.Q. 90 2013-06-12	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22411Cc et 22421Hb. Réf. : secteur rue Marais Sud	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, relativement aux zones 22411Cc et 22421Hb.	Décision semblable à la recommandation du conseil de quartier.

Conseil de quartier Duberger-Les Saules

Bilan des activités de janvier à décembre 2013 - SUITE

Demandes d'opinion

Sujet	Titre	Recommandation/action	Décision/résultat
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.A.2V.Q. 91 2013-09-11	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'Urbanisme relativement aux zones 22615IP, 22616CB, 22617IP, 22618IP et 22619IP. Réf. : relocalisation de deux services de la Ville	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, relativement aux zones 22328Mb et 22330Mb. aux zones 22615IP, 22616CB, 22617IP, 22618IP et 22619IP.	Décision semblable à la recommandation du conseil de quartier.